

Union sacrée pour protéger l'aire marine du Larvotto

Pour l'aider dans ses recherches marines au Larvotto, l'Association monégasque pour la protection de la nature compte désormais sur la Fondation Albert II et la SAM Anse du Portier

Certains y verront peut-être un antagonisme. La SAM Anse du Portier, en charge de la construction de l'extension en mer, est désormais un soutien financier de l'Association monégasque pour la protection de la nature (AMPN) qui œuvre pour la préservation de l'aire marine protégée du Larvotto et y développe un programme de recherche.

Une alliance inédite qui n'est pas antinomique pour la présidente de l'association, Jacqueline Gautier. « Certains diront que nous nous sommes fait acheter, ce n'est pas le cas. C'est moi qui ai démarché Patrice Pastor [le gérant de la SAM Anse du Portier, NDLR] pour lui demander de l'aide dans le cadre de nos recherches et je suis tombée sur des gens intéressés de s'impliquer dans nos projets », explique-t-elle.

Elle affirme aussi que ce soutien trouve ses racines il y a quatre décennies. En effet, en 1977, Guido Pastor, patriarche de la famille, avait financé le matériel pour les premiers récifs artificiels dans la baie du Larvotto. Installés déjà par l'AMPN, présidée à l'époque par le père de Jacqueline Gautier.

Un modèle

Le tandem compte un troisième acteur dans cet accord, plus évident pour le coup, la Fondation



Immergés en novembre 2017, les six récifs artificiels placés dans l'aire marine protégée du Larvotto commencent à être colonisés par la faune environnante. (Photo Stéphane Jammé)

Prince Albert II, partie prenante dans la protection de cette aire marine monégasque. Il y a trois ans, la fondation a fait le lien entre l'AMPN et la société néerlandaise Boskalis pour la conception de six récifs artificiels en 3D immergés, depuis, dans l'aire marine du Larvotto. Un village, en somme, qui a pour vocation d'être colonisé par la faune locale. Ce sont ces récifs qui seront le terrain d'action des recherches entreprises désormais par l'association, financées par la fondation du souverain et la SAM Anse du Portier.

Le but : évaluer la progression de l'installation des espèces animales (poissons et invertébrés) dans cette zone.

« On était au système D, ce soutien financier, aujourd'hui, nous permet d'avancer et d'ordonner nos projets », continue la présidente, qui table désormais sur un suivi pluriannuel de ces récifs en 3D avec notamment le concours du laboratoire Ecomers et de l'unité mixte de recherche Borea. L'engagement financier de la Fondation Prince Albert II et de la SAM Anse du Portier court sur quatre ans, avec pour finalité un suivi scientifique, des publications. « Faire de cette aire marine protégée une réserve modèle, c'est notre volonté », espère désormais Jacqueline Gautier.

CEDRIC VERANY
cverany@monacomatin.mc

Quelles recherches envisagées sur le site ?

Avec ce nouveau soutien financier, débloqué au cours de l'été, l'Association monégasque pour la protection de la nature a pu évaluer ses ambitions pour l'aire marine protégée du Larvotto. Une zone déjà terrain de jeu de plusieurs scientifiques, comme Elisabeth Riera, qui prépare une thèse sur cet écosystème avec le professeur Patrice Francour, du laboratoire Ecomers. Et le docteur Cédric Hubas de l'Unité mixte de recherche Borea.

Le projet de recherche envisagé aujourd'hui consiste à étudier à la loupe l'évolution de ces récifs artificiels. Aussi bien sur le comportement du substrat qui les compose et son lien avec la faune aquatique. Que la façon dont les espèces s'établissent sur ces repaires.

Une caméra hyperspectrale

Un laboratoire immergé grandeur nature, en somme, qui né-

cessite - et les fonds vont désormais le permettre - l'utilisation d'équipements modernes. À l'image de la caméra hyperspectrale immergeable, déjà testée une première fois au Larvotto au cours de l'été, qui permet de suivre la colonisation en identifiant rapidement les espèces présentes sur un récif.

Les scientifiques devraient également attarder leurs recherches sur la pellicule de biofilm qui recouvre ces récifs artificiels pour mettre en évidence quels pourraient être les meilleurs composants pour établir l'abri le plus favorable aux micro-organismes.

Autre volonté, celle de procéder à un suivi automatisé de l'évolution du site avec des caméras immergées pendant sept à huit heures, prenant un cliché toutes les 30 secondes, pour comprendre et suivre les déplacements des poissons dans la zone.



Parmi les outils utilisés pour ces recherches, cette caméra hyperspectrale permet de repérer et quantifier les espèces présentes. (Photo Patrice Francour)